

Une AVS à deux vitesses ?

Non à une réforme injuste de l'AVS !

FPV2011 03/16a

Alliance des générations T +41 (0)31 320 35 35
c/o PLR.Les Libéraux-Radicaux F +41 (0)31 320 35 30
Neuengasse 20
Postfach
3001 Bern

info@alliancedesgenerations.ch
www.alliancedesgenerations.ch

Non à la réforme injuste de l'AVS !

Réforme de la prévoyance vieillesse 2020 – argumentaire court

Réforme prévoyance vieillesse 2020 – de quoi s'agit-il?

La prévoyance vieillesse, qui inclut l'AVS et la prévoyance professionnelle (1^{er} en 2^{ème} pilier), est l'assurance sociale la plus importante de Suisse. L'AVS se trouve face à un défi important à cause du vieillissement démographique. La population vieillit de plus en plus et la génération *baby-boom* atteint l'âge de la retraite. C'est pourquoi le financement du premier et du second pilier n'est plus garanti. Le nombre de rentiers sera doublé en Suisse dans les trente prochaines années ; il passera de 1,5 à 2,6 millions, tandis que le nombre d'enfants et de jeunes n'augmentera plus et restera sous les 2 millions. Notamment dans l'AVS, de moins en moins de personnes actives financent les rentes : alors qu'en 1948, année de création de l'AVS, 6,5 personnes actives cotisaient pour un rentier, elles ne seront plus que deux dans 30 ans. Le Conseil fédéral a pour objectif, avec la réforme de la prévoyance vieillesse, d'aborder les problèmes structurels du financement et de stabiliser la prévoyance vieillesse.

Non à la réforme injuste de l'AVS – une large alliance des générations s'engage pour des rentes sûres et durables, et la préservation du contrat intergénérationnel

Cette réforme de façade manque son but

Malheureusement, le projet de réforme actuel manque entièrement l'objectif du Conseil fédéral. Malgré une aide financière supplémentaire s'élevant à plus d'un milliard de francs et financée par une augmentation de la TVA et des cotisations salariales, l'AVS obtient un répit de seulement quelques années. L'augmentation irresponsable et non-ciblée de l'AVS renforce davantage les problèmes de financement. A partir de 2027, l'AVS sera de nouveau dans le rouge. En 2035, 7 milliards de francs lui manqueront annuellement! Au lieu de garantir le niveau actuel des rentes et de stabiliser leur financement, des mesures drastiques supplémentaires pour garantir l'AVS seront nécessaires dès 2025. Cette réforme de façade augmente ainsi la pression sur l'âge de la retraite et des augmentations fiscales supplémentaires.

Pas de réel compromis – voter non permet de libérer la voie pour une vraie réforme

Avec une majorité acquise de justesse, la coalition de centre-gauche a réussi à imposer son concept d'augmentation irresponsable et a décidé de redéfinir l'objectif du Conseil fédéral, au lieu de chercher un compromis soutenu par la majorité, dans l'intérêt de rentes sûres et durables. Cela est contraire à la tradition suisse et bafoue le contrat intergénérationnel. Pour la deuxième fois en l'espace d'un an, la population devra se rendre aux urnes pour une augmentation de l'AVS pour les plus démunis mais aussi pour les plus aisés, malgré l'important défi démographique. Un deuxième non – après l'échec de

Non à une réforme injuste de l'AVS !

l'initiative AVSplus en automne dernier – libèrerait la voie pour une réforme réelle, permettant de garantir de manière durable les rentes à leur niveau actuel.

Une expansion irresponsable de l'AVS

La réforme présentée ruine l'AVS, au lieu de la garantir. Elle ne résout pas les problèmes structurels de notre assurance sociale la plus importante, mais ne fait que les remettre à plus tard. Dès l'année 2027, l'AVS se retrouvera de nouveau dans le rouge et sa situation se détériorera rapidement. Au lieu de stabiliser durablement l'AVS, la réforme la péjore davantage. Cela est irresponsable et dangereux.

L'alliance des générations lutte contre cette réforme de l'AVS irresponsable. Elle réunit des citoyens tout comme des politiciens et des organisations. Ils se battent tous ensemble contre cette réforme de façade, qui n'a que des désavantages et qui est injuste, tant pour les seniors que pour les jeunes. Ils sont sanctionnés et punis.

Un chèque non-approvisionné pour les jeunes

L'expansion de l'AVS est un chèque non-financé pour la jeune génération. Les jeunes devront payer un prix très élevé et ne pourront pas compter sur le fait de pouvoir eux aussi un jour profiter de cette augmentation. Cela est injuste et équivaut à une résiliation du contrat intergénérationnel entre jeunes et seniors. L'âge de départ à la retraite à 67 ans ou encore l'augmentation de la TVA de 2% d'ici 2035 ne suffiraient pas pour combler le nouveau trou financier ainsi créé. Et tout cela pour une réforme qui génère plus de problèmes qu'elle n'en résout. Beaucoup des jeunes concernés ne peuvent même pas se rendre aux urnes.

Pas d'AVS à deux vitesses

Cette réforme introduit une AVS à deux vitesses, car les rentiers actuels ne recevront pas les 70 francs supplémentaires. Cela est injuste et contraire au principe central de l'AVS, concernant l'égalité de traitement de tous. Les rentiers actuels doivent même payer davantage, car ils devront financer l'augmentation de la TVA.

Précisément les personnes dans le besoin sont désavantagées

L'augmentation de l'AVS est un cadeau empoisonné, car précisément les personnes dans le besoin n'en profitent pas et en fin de compte, percevront même moins. Notamment les personnes bénéficiant de prestations complémentaires, cette réforme a un effet boomerang. Chaque franc supplémentaire qui leur est versé dans la rente AVS, leur est déduit à nouveau dans les prestations complémentaires. Etant donné que l'AVS est soumise aux impôts – contrairement aux prestations complémentaires – ces personnes toucheront donc même moins en fin de mois qu'aujourd'hui. Sur ce point également, cette réforme de façade dictée par le centre-gauche reprend un des points de l'initiative AVSplus : le sort des plus démunis n'intéresse pas les sympathisants.

Du vieux vin dans une bouteille neuve

La population suisse a fermement refusé l'initiative AVSplus en automne 2016. Cette réforme de façade n'est rien d'autre qu'une AVSplus 2.0. Il s'agit donc de vieux vin dans une bouteille neuve. La population a clairement refusé une augmentation de l'AVS, de manière non-ciblée, tout comme les expérimentations irresponsables avec l'AVS.

Non à une réforme injuste de l'AVS !

Un projet idéologique de la gauche

La réforme Prévoyance vieillesse 2020 est avant tout un projet idéologique de la gauche et des syndicats. Ils mènent le combat contre le deuxième pilier. L'expansion de l'AVS était ainsi l'objectif dès le départ, peu importe le coût ou les personnes qui en profitent. En ayant recours à la méthode des petits pas, ils veulent renforcer la redistribution via l'AVS et péjorent ainsi tout le système de la prévoyance vieillesse. D'ailleurs plusieurs ténors socialistes et syndicalistes ne s'en sont pas cachés.

Non à une réforme injuste de l'AVS !